Informations relatives à la mise en ligne (site internet et workflow)

Le site internet et le workflow devront **obligatoirement** être mis en ligne pour la soutenance et rester disponible au minimum jusqu'à la date du jury de validation qui vous sera fournie.

Vous êtes libre de choisir l'hébergeur de votre choix qu'il soit gratuit ou payant mais le nom de domaine devra comporter obligatoirement le numéro de votre classe suivi du numéro de votre groupe.

Nom de domaine workflow

Par exemple, pour le groupe n°1 de la classe DSP5 Archi O22A (15M) l'url du site devra être : http://wk-archi-o22a-15M-G1.fr

Second exemple pouvant être utile pour le groupe n°1 de la classe DSP5 Archi O21A (4-5), l'url du site devra être : http://wk-archi-o21a-4-5-G1.fr

Vous devrez prévoir des sous domaines pour chaque outil utilisé (*Jenkins, Prometheus...*) donc voici un exemple d'URL en reprenant l'exemple précédent : http://jenkins.wk-archi-o22a-15M-G1.fr

Nom de domaine site internet

Par exemple, pour le groupe n°1 de la classe DSP5 Archi O22A (15M) l'url du site devra être : http://dsp5-archi-o22a-15M-G1.fr

Second exemple pouvant être utile pour le groupe n°1 de la classe DSP5 Archi O21A (4-5), l'url du site devra être : http://dsp5-archi-o21a-4-5-G1.fr

Pour éviter tout problème légal, mentionnez bien dans le copyright du site internet ainsi que dans les mentions légales qu'il s'agit d'un projet étudiant fictif pour lequel aucun réel achat ou aucune réservation ne pourrait être effectué.